

# MOISSON OUTAOUAIS

## ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

### Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18
Renseignements complémentaires - denrées	19





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
MOISSON OUTAOUAIS

*Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme MOISSON OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des revenus d'activités, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets..

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Gatineau, Qc  
Le 24 avril 2025



	2025	2024
<b>Produits</b>		
Dons et autofinancement (annexe B)	2 475 275 \$	2 403 942 \$
Subventions (annexe A)	276 609	301 285
Autres revenus (annexe C)	<u>521 875</u>	<u>184 972</u>
	<u>3 273 759</u>	<u>2 890 199</u>
<b>Charges</b>		
Achats de denrées	733 380	703 969
Assurances	16 151	12 465
Déplacements et représentation	5 436	2 617
Énergie	61 268	52 109
Entretien et réparations	66 885	68 853
Fournitures et frais de bureau	24 552	22 740
Frais d'opérations	131 286	136 283
Frais de collecte de dons et de denrées	134 984	161 434
Honoraires professionnels	134 586	45 985
Intérêts et frais bancaires	14 729	6 822
Intérêts sur dettes à long terme	8 797	15 349
Perte au titre d'un placement d'entreprise	17 500	-
Publicité et promotion	19 214	12 020
Salaires et avantages sociaux	1 363 870	1 104 278
Transport	228 333	176 666
Vie associative	<u>7 011</u>	<u>8 227</u>
	<u>2 967 982</u>	<u>2 529 817</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant amortissement</b>	305 777	360 382
<b>Amortissement</b> (annexe D)	<u>(185 865)</u>	<u>(188 521)</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u><u>119 912</u></u> \$	<u><u>171 861</u></u> \$



**MOISSON OUTAOUAIS**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

	2025		
	Fonds Réserve pour éventualités et acquisitions	Fonds de prévoyance	Investis en immobilisatio ns
	Rénovations	et acquisitions	Non affectés
	Total	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	450 000 \$	805 000 \$	1 485 183 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(185 866)
Virements interfonds	65 000	120 000	(185 000)
Affectations d'origine interne	-	-	220 401
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>450 000 \$</u>	<u>925 000 \$</u>	<u>1 519 718 \$</u>
		<u>41 701 \$</u>	<u>3 436 419 \$</u>

	2024		
	Fonds Réserve pour éventualités et acquisitions	Fonds de prévoyance	Investis en immobilisatio ns
	Rénovations	et acquisitions	Non affectés
	Total	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	850 000 \$	685 000 \$	1 332 545 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(188 522)
Virements interfonds	(400 000)	120 000	45 000
Affectations d'origine interne	-	-	341 160
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>450 000 \$</u>	<u>805 000 \$</u>	<u>1 485 183 \$</u>
		<u>141 324 \$</u>	<u>3 316 507 \$</u>



**MOISSON OUTAOUAIS**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 MARS 2025**

Page 7

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	343 472 \$
Débiteurs (note 4)	235 435	325 209
Frais payés d'avance	<u>6 873</u>	<u>14 561</u>
	242 308	683 242
Immobilisations corporelles (note 6)	2 643 916	2 606 505
Placements (note 5)	<u>1 886 904</u>	<u>1 389 091</u>
	<u><u>4 773 128</u></u> \$	<u><u>4 678 838</u></u> \$



**MOISSON OUTAOUAIS**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

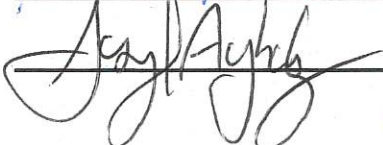
**31 MARS 2025**

**Page 8**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	20 322 \$	- \$
Créditeurs (note 8)	192 190	241 008
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>98 268</u>	<u>22 380</u>
	310 780	263 388
Dette à long terme (note 9)	-	102 917
Apports reportés (note 10)	<u>1 025 929</u>	<u>996 026</u>
	<u>1 336 709</u>	<u>1 362 331</u>
<b>Actifs nets</b>		
Réserve pour éventualités (note 11)	450 000	450 000
Fonds rénovations et acquisitions (note 11)	500 000	435 000
Fonds de prévoyance (note 11)	925 000	805 000
Investis en immobilisations (note 11)	1 519 718	1 485 183
Non affectés	<u>41 701</u>	<u>141 324</u>
	<u>3 436 419</u>	<u>3 316 507</u>
	<u>4 773 128 \$</u>	<u>4 678 838 \$</u>

**Pour le conseil d'administration,**

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur



**PIERRE MOUSSEAU, CPA**



	2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	119 912 \$	171 861 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	280 962	276 948
Amortissement des apports reportés	<u>(95 097)</u>	<u>(88 427)</u>
	305 777	360 382
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<u>48 643</u>	<u>(89 702)</u>
	<u>354 420</u>	<u>270 680</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(515 312)	(1 324 554)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(318 373)	(170 019)
Perte sur placement	<u>17 500</u>	<u>-</u>
	<u>(816 185)</u>	<u>(1 494 573)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(27 029)	(174 746)
Apports reportés	125 000	63 813
Remboursement d'obligation CLA	<u>-</u>	<u>(60 208)</u>
	<u>97 971</u>	<u>(171 141)</u>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(363 794)	(1 395 034)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>343 472</u>	<u>1 738 506</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin</b>	<u><u>(20 322)</u></u> \$	<u><u>343 472</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

## 1. Statuts et nature des activités

L'organisme Moisson Outaouais a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 7 juin 2006 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est de soutenir ses organismes membres et les partenaires de la région afin d'assurer la sécurité alimentaire des personnes vivant des conditions socio-économiques difficiles.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtisse	4 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipements d'entrepôt	20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Équipements de cuisine	20 %



**2. Principales méthodes comptables (suite)****Subventions reportées**

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Constatation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les dons de nourriture ne sont pas comptabilisés dans les livres car cela exigerait un effort déraisonnable quant à leur évaluation.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

Les subventions reportées sont amorties selon la même méthode et au même taux que les immobilisations s'y rapportant.

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



### 3. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 4. Débiteurs

	2025	2024
Clients	120 513 \$	265 447 \$
Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation	67 610	29 762
Subventions	<u>47 312</u>	<u>30 000</u>
	<u>235 435 \$</u>	<u>325 209 \$</u>

5. Placements

	Juste valeur	2025	Juste valeur	2024
Actions de sociétés cotées en bourse	119 448 \$	113 173 \$	79 021 \$	82 516 \$
Fonds communs de placement	1 862 998	1 773 731	1 326 068	1 289 075
Billets à recevoir portant intérêts au taux de 1,5% échéant en décembre 2025	-	-	-	17 500
	<u>1 982 446 \$</u>	<u>1 886 904 \$</u>	<u>1 405 089 \$</u>	<u>1 389 091 \$</u>

Les actions cotées en bourse sont des dons reçus par l'organisme, lequel s'est doté d'une politique de placement qui assure une gestion prudente et efficace des actifs investis.

6. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	93 136 \$	- \$	93 136 \$	93 136 \$
Bâtisse	2 331 240	809 947	1 521 293	1 584 680
Mobilier de bureau	83 114	59 620	23 494	29 368
Équipements d'entrepôt	474 703	241 784	232 919	271 892
Matériel informatique	69 668	47 928	21 740	25 862
Matériel roulant	1 294 544	680 504	614 040	448 684
Équipements de cuisine	<u>269 300</u>	<u>132 006</u>	<u>137 294</u>	<u>152 883</u>
	<u>4 615 705 \$</u>	<u>1 971 789 \$</u>	<u>2 643 916 \$</u>	<u>2 606 505 \$</u>

7. Emprunt bancaire

	2025	2024
Emprunts bancaire d'un montant autorisé total de 500 000 \$, portant intérêts au taux de 4,95%	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**8. Crédoiteurs**

	2025	2024
Fournisseurs	40 047 \$	41 856 \$
Vacances à payer	76 088	69 093
Salaires à payer	56 700	48 000
Frais courus	8 053	68 832
Sommes à remettre à l'État - retenues salariales	10 652	12 397
Intérêts	<u>650</u>	<u>830</u>
	<u>192 190</u> \$	<u>241 008</u> \$

**9. Dette à long terme**

	2025	2024
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 1 677 817 \$, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$ incluant les intérêts au taux de 7,95 % échéant en avril 2025.	98 268 \$	125 297 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>98 268</u>	<u>22 380</u>
	<u>-</u> \$	<u>102 917</u> \$

Les versements en capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours du prochain exercice sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2026	<u>2 349</u> \$	<u>95 919</u> \$
	<u>2 349</u> \$	<u>95 919</u> \$

**10. Apports reportés**

	2025	2024
Apports reportés	1 710 277 \$	1 585 277 \$
Amortissement cumulé - Apports reportés	<u>684 348</u>	<u>589 251</u>
	<u>1 025 929</u> \$	<u>996 026</u> \$



**11. Affectation de l'actif net**

- Fonds soutien aux organismes

Ce fonds créé dans une perspective post Covid garanti un niveau de service adéquat aux organismes affiliés et partenaires publics et communautaires. Ce fonds a été fusionné avec la réserve pour éventualité en 2023.

- Réserve pour éventualité

Ce fonds représente un fonds de roulement afin d'assurer la continuité des activités de l'organisme en tout temps.

- Fonds rénovations et acquisitions

Ce fonds représente les investissements à venir dans les deux prochaines années en vue du projet d'agrandissement de la bâtisse.

- Fonds de prévoyance

Ce fonds est destiné aux réparations majeures de l'immeuble (toiture, fondation...) ; le conseil d'administration souhaite augmenter cette réserve de 120 000 \$ par année.

- Investissement en immobilisations

Représente le coût net des immobilisations moins les subventions reportées et les dettes afférentes.

**12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	2025	2024
Débiteurs	89 773 \$	(195 847) \$
Frais payés d'avance	7 688	7 556
Créditeurs	(48 818)	100 314
Dons reportés	<u>-</u>	<u>(1 725)</u>
	<u>48 643 \$</u>	<u>(89 702) \$</u>





**MOISSON OUTAOUAIS****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Page 17

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Annexe A</b>		
<b>Subventions</b>		
CISSSO - PSOC	208 737 \$	200 350 \$
CISSSO - Ententes spécifiques	-	42 229
Gouvernement fédéral	9 742	40 601
Gouvernement provincial	-	8 354
Banque Alimentaire Québec	50 000	9 751
Banque Alimentaire Canada	<u>8 130</u>	<u>-</u>
	<u><u>276 609</u></u> \$	<u><u>301 285</u></u> \$

**Annexe B****Dons et autofinancement**

Particuliers	590 346 \$	581 674 \$
Legs testamentaire	137 657	22 584
Corporations	197 730	118 172
Fondations	26 200	25 230
Élus	12 050	10 900
Banques alimentaires Canada et Québec	367 746	368 478
Campagne BAQ-PRS	19 524	34 593
Activités de financement	612 887	681 825
Activités Tiers	193 786	262 061
Loto Moisson	<u>317 349</u>	<u>298 425</u>
	<u><u>2 475 275</u></u> \$	<u><u>2 403 942</u></u> \$

**Annexe C****Autres revenus**

Service traiteur cuisine	430 654 \$	126 888 \$
Cotisations des membres	7 350	6 900
Transports	16 359	3 700
Location d'espace	1 250	3 550
Dividendes	63 794	28 980
Intérêts	2 468	11 871
Autres	<u>-</u>	<u>3 083</u>
	<u><u>521 875</u></u> \$	<u><u>184 972</u></u> \$



**MOISSON OUTAOUAIS**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Page 18

	2025	2024
<b>Annexe D</b>		
<b>Amortissement</b>		
<b>Produits</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(280 962) \$	(276 948) \$
Amortissement des subventions reportées	<u>95 097</u>	<u>88 427</u>
	<u>(185 865) \$</u>	<u>(188 521) \$</u>



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - DENRÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>Denrées reçues et redistribuées</u></b>		
Dons en denrées à distribuer, début de l'exercice	645 000 \$	567 000 \$
Achats de denrées, à la valeur marchande	1 096 000	1 570 000
Dons en denrées reçus - BAC & BAQ	4 640 000	7 896 000
Dons en denrées reçus - PRS	10 633 000	5 037 000
Dons en denrées reçus - Autres	2 976 000	7 735 000
	<u>19 990 000</u>	<u>22 805 000</u>
Pertes et rejets de denrées	(515 000)	(587 000)
	<u>19 475 000</u>	<u>22 218 000</u>
Dons en denrées à distribuer, fin de l'exercice	756 000	645 000
<b>Denrées redistribuées au cours de l'exercice</b>	<b><u>18 719 000 \$</u></b>	<b><u>21 573 000 \$</u></b>

2

Les dons en denrées sont redistribuées sous forme de dons, par conséquent ils n'ont aucune valeur nette de réalisation. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme stock au bilan.

Aucun dénombrement des denrées à distribuer au début ou à la fin de l'exercice n'a été effectué. Il est ainsi impossible de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires sur les quantités de denrées à distribuer au début et à la fin de l'exercice 2025.

